

Mémorial  
de la SHOAH  
Musée,  
Centre  
de documentation

2017

RAPPORT MORAL





# Éditorial



Éric de Rothschild.  
© DR.

Après deux années consécutives de baisse de la fréquentation, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir cette année 257 239 visiteurs au Mémorial de la Shoah à Paris et à Drancy : un record depuis la réouverture du Mémorial en 2005.

Les facteurs de ce succès : un climat plus favorable associé à une programmation d'une grande richesse, notamment des expositions phares comme *Shoah et bande dessinée*, un thème inattendu qui a suscité la venue d'un nouveau public, ou encore *Drancy au seuil de l'enfer. Dessins de Georges Horan-Koiransky* présentée au Mémorial de la Shoah de Drancy dans le cadre de son cinquième anniversaire. La variété et la qualité des activités que nous proposons y participent également. Plus de 60 000 personnes, parmi lesquelles 2 236 groupes scolaires, ont suivi une visite guidée, un parcours de mémoire, assisté à un témoignage ou encore à un atelier pédagogique. Les manifestations de l'auditorium Edmond J. Safra concourent évidemment à ce succès. Et au-delà de cette offre culturelle réussie, un nombre sans précédent de conventions ont été conclues avec des académies en faveur de la mise en place d'actions de formation pour les enseignants.

Notre engagement, nous le déployons ici, mais également en dehors de nos murs. Le Mémorial de la Shoah

organise des ateliers pour les élèves au sein même des établissements scolaires partout en France et à l'international, en s'appuyant notamment sur des antennes en Italie et aux États-Unis pour mettre en place des séminaires, présenter des expositions itinérantes. Ce rayonnement nous est cher. Il permet de développer des liens avec de nouveaux publics et des institutions au-delà de nos frontières.

Nous sommes particulièrement heureux que la mémoire de Simone Veil, cette formidable combattante, tant dans la modernisation de notre pays que pour son combat contre l'antisémitisme et pour la mémoire de la Shoah, ait été reconnue au cours de la récente cérémonie d'entrée de sa dépouille et de celle de son mari au Panthéon. Membre fondateur du Mémorial de la Shoah, son souvenir est présent quotidiennement dans notre travail et un guide pour l'avenir.

Pour finir, je souhaite remercier l'équipe appliquée et volontaire qui œuvre jour après jour pour la préservation et la transmission de l'histoire de la Shoah : le personnel, les bénévoles, les donateurs et, bien évidemment, les témoins de la Shoah qui nous font l'honneur de venir partager leur histoire et auxquels je veux dire toute mon affection et mon admiration.

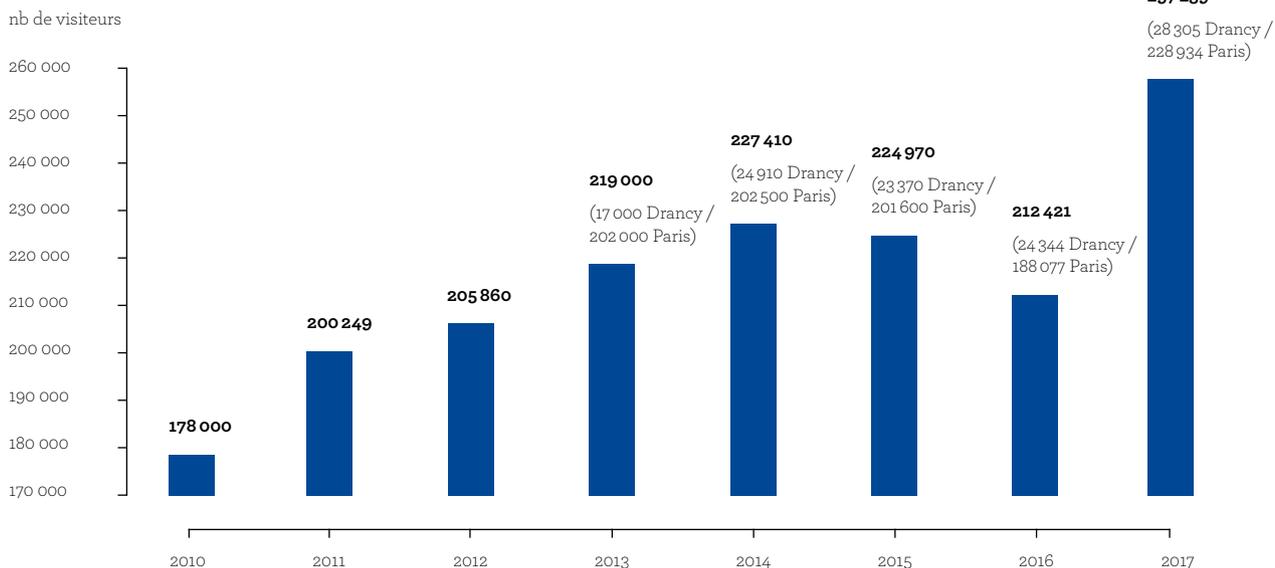
**Éric de Rothschild**  
**Président du Mémorial de la Shoah**

# L'année 2017 en quelques chiffres

## fréquentation

- **257 239** visiteurs en 2017, soit 228 934 au Mémorial de la Shoah de Paris et 28 305 au Mémorial de la Shoah de Drancy (contre 212 421 visiteurs en 2016)
- près de **140 000** personnes ont visité les expositions temporaires présentées au Mémorial de la Shoah à Paris et à Drancy, et près de **150 000** les expositions itinérantes en France et à l'étranger
- **63 000** personnes ont participé à une activité pédagogique proposée par le Mémorial
- **2 236 groupes scolaires** ont été accueillis (1 877 au Mémorial à Paris et 359 à Drancy)
- **9 430** professionnels ont été formés (contre 9 782 en 2016), dont **5 008** enseignants dans toute la France (contre 4 016 en 2016) et **2 745** policiers stagiaires (contre 1 836 en 2016)
- **8 351** personnes ont assisté à des manifestations organisées à l'auditorium Edmond J. Safra (6 629 en 2016)
- **770** visiteurs au Centre d'enseignement multimédia (682 en 2016)
- **5 802** lecteurs en salle de lecture (5 793 en 2016)
- **1 200 258** pages vues lors de **811 497** visites sur les sites Internet du Mémorial

## nombre total de visiteurs du Mémorial de la Shoah



## activités

- **3** expositions temporaires ont été inaugurées au Mémorial de la Shoah de Paris et **1** au Mémorial de la Shoah de Drancy
- **108** lieux ont accueilli des expositions itinérantes en France (94) et à l'étranger (14)
- **2<sup>es</sup>** assises pédagogiques du Mémorial de la Shoah
- **116** actions de formation pour les enseignants, 37 pour le premier degré et 79 pour le second degré
- **95** manifestations à l'auditorium Edmond J. Safra
- **7** grandes commémorations ont été organisées et **44** cérémonies à la mémoire des déportés de l'année 1942
- **36** voyages d'étude et de mémoire depuis Paris et la province, pour l'essentiel en direction d'Auschwitz (31), soit **3326** participants (individuels, scolaires, enseignants)
- **468** ateliers hors les murs (contre 217 en 2016) ont été animés dans les établissements scolaires

## fonds documentaire

- **19 907** images, **244** films, **441 253** pages de documents et **2 469** ouvrages ont été acquis en 2017
- **134** projets (ouvrages, expositions, films...) ont utilisé les photographies du fonds du Mémorial en 2017
- **3 807** communications de documents en salle de lecture

## visibilité

- **2 281** mentions ou articles dans les médias
- **21 630** mentions j'aime sur Facebook, **8 025** followers sur Twitter, **300** abonnés sur Instagram
- **165 000** dépliants diffusés dans le réseau touristique d'Île-de-France
- Campagne plurimédia consacrée au Mémorial de la Shoah de Drancy, basée sur l'accroche « Paris-Drancy, 12 km, camp de Drancy-camp d'Auschwitz 1 220 km »
- Campagne plurimédia pour chaque exposition temporaire
- **41** tournages.
- Le Mémorial de la Shoah est membre du Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France et du réseau Marais culture +

Rapport d'activité  
 (Mémorial de la Shoah. Brochure imprimée) N° ISSN 2607-4745  
 (Mémorial de la Shoah. En ligne) N°ISSN 2609-3030  
 © Mémorial de la Shoah, Paris, 2018  
 Mémorial de la Shoah  
 Fondation reconnue d'utilité publique  
 Président du Mémorial de la Shoah : Éric de Rothschild  
 Siren 784 243 784  
 17 rue Geoffroy l'Asnier / 75004 Paris  
 contact@memorialdelashoah.org  
 www.memorialdelashoah.org





# Les principaux événements de l'année 2017

Visite de l'exposition *Shoah et bande dessinée*, le 18 janvier 2017, en présence d'Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, Enki Bilal, scénariste et auteur de bande dessinée, et Didier Pasamonik, commissaire de l'exposition.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Florence Brochoire.

# Les expositions temporaires



Affiche de l'exposition.  
Peinture : Enki Bilal.  
© Mémorial de la Shoah.

## Shoah et bande dessinée 19 janvier 2017 – 7 janvier 2018

Après la littérature, le cinéma ou encore la télévision et, surtout, au rythme de la lente reconnaissance de l'histoire de la Shoah dans la mémoire collective, la bande dessinée s'est emparée du récit de l'assassinat de six millions de Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. À travers un parcours historique et artistique, l'exposition a interrogé les sources visuelles de ces représentations, leur pertinence, leur portée et leurs limites.

Le commissariat de cette exposition a été confié à Didier Pasamonik, éditeur et journaliste de bande dessinée, et Joël Kotek, historien, Université libre de Bruxelles.



Les auteurs de bande dessinée salués à l'auditorium Edmond J. Safra du Mémorial de la Shoah le soir de l'inauguration.

© Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

### Partenaires institutionnels :

Denoël Graphic, Panini Comics, Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, galerie Martel, Centre national du livre, galerie Barbier et Mathon, *La Revue dessinée*, galerie Anne Barrault, galerie et éditions Daniel Maghen

### Partenaires médias :

Actua BD, Canal BD Librairies, Toute l'Histoire, *L'Express*, *Figaroscope*, France 5, France Info

### Visibilité dans la presse :

270 mentions et articles

### Campagne promotionnelle :

Affichage dans le métro : du 24 au 31 janvier 2017 (250 emplacements), du 18 au 31 janvier 2017 (10 massifs couloirs)

Affichage avant-de-bus : du 24 janvier au 15 février 2017 (2 100 emplacements) et du 14 au 20 novembre 2017 (2 250 emplacements)

Affichage au sein du réseau Canal BD Librairies (600 ex.)

Affichage dans les commerces du Marais (800 ex)  
Affichage panneaux Mupi / Decaux : autour du 15 août 2017 (400 ex.) offerts gracieusement par la Mairie de Paris

Dépliant promotionnel (4 000 ex.) et flyer bilingue (60 000 ex.) diffusé dans tous les hôtels et offices de tourisme d'Île-de-France

Vidéos promotionnelles : 1 bande-annonce en motion design diffusée sur les réseaux sociaux et via les partenaires médias (France Télévisions, Toute l'Histoire), pré-roll publicitaire sur YouTube et dans les cinémas Gaumont et Pathé Paris (une semaine fin janvier 2017), diffusion de spot sur les chaînes du groupe France Télévisions

Street marketing fin janvier dans le Marais

Visites guidées : 159

Nombre de visiteurs : 73 407

Catalogue de l'exposition

Mini-site Internet de l'exposition



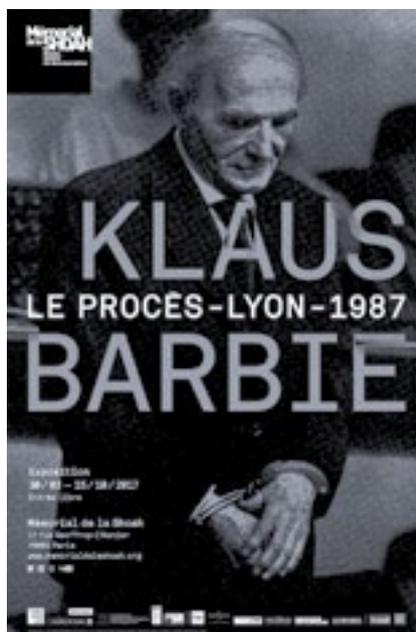
Dominique Missika, commissaire de l'exposition, et Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, visitant l'exposition.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Sandra Saragoussi.

## Le procès Klaus Barbie Lyon 1987

30 mars – 15 octobre 2017

Livré à la justice française le 5 février 1983, Klaus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, est jugé par la cour d'assises du Rhône, à Lyon, du 11 mai au 4 juillet 1987. C'est le premier procès pour crime contre l'humanité en France. À l'occasion du trentième anniversaire de cet événement retentissant, l'exposition a retracé le déroulement du procès (37 jours, d'audience, 107 témoins, 42 avocats).

Le commissariat de l'exposition a été mené par l'historienne, éditrice et productrice Dominique Missika et Karen Taieb, responsable des archives, Mémorial de la Shoah.



Affiche de l'exposition.  
© Mémorial de la Shoah / coll. Serge Klarsfeld.

### Partenaires institutionnels :

Institut national de l'audiovisuel, le département du Rhône, Grand Lyon la métropole, les Archives départementales et métropolitaines, les Archives nationales, le ministère de la Culture et de la Communication, *Le Progrès*

### Partenaires médias :

Toute l'Histoire, Le Huffington Post

### Campagne promotionnelle :

Affichage dans les vitrines des commerces dans Paris : du 3 au 16 avril 2017 (270 emplacements)  
Dépliant promotionnel (7 500 ex.)

Visites guidées : 18

Nombre de visiteurs : 35 389

Visibilité dans la presse : 45 mentions et articles



Vue de l'exposition *Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978)*.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Sandra Saragoussi.

## Beate et Serge Klarsfeld Les combats de la mémoire (1968-1978)

7 décembre 2017 – 28 octobre 2018

La décennie 1968-1978 marque un nouveau tournant dans la mémoire de la Shoah en Europe et dans le monde, dans un contexte de grands bouleversements politiques, sociaux et culturels. L'action souvent retentissante du couple formé par Beate et Serge Klarsfeld exerce un rôle majeur dans cette évolution. Le Mémorial a consacré une exposition à l'œuvre de Beate et Serge Klarsfeld en faveur des victimes de la Shoah, contre l'impunité d'anciens responsables de la Solution finale et contre l'antisémitisme.

Le commissariat de cette exposition a été mené par Olivier Lalieu, historien, responsable de l'aménagement des lieux de mémoire et des projets externes du Mémorial de la Shoah.



Affiche de l'exposition.  
Beate et Serge Klarsfeld lors de l'ouverture du procès de Cologne, 23 octobre 1979.  
© Photo Wilhelm Leuschner / Picture Alliance.  
Design graphique : Estelle Martin.

### Partenaires médias :

*Le Monde*, *Toute l'Histoire*, *Elle*, France Télévisions, France Culture

### Autre partenaire :

École EMC Malakoff

### Campagne promotionnelle :

Affichage dans les vitrines des commerces de Paris (500 emplacements)

Affichage dans le métro : du 12 au 18 décembre 2017 (250 emplacements)

Dépliant promotionnel (6000 ex.)

Vidéo promotionnelle pour les réseaux sociaux

### Mini-site Internet de l'exposition

### Livret de l'exposition

Visibilité dans la presse : 45 mentions et articles (au 31 décembre 2017)

# Les rendez-vous

95 manifestations à l'auditorium Edmond J. Safra

8 351 participants

## Autour des expositions

L'exposition *Le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, Herero et Nama dans le Sud-Ouest africain allemand (1904-1908)*, qui a accueilli 24 126 visiteurs du 25 novembre 2016 au 12 mars 2017, a été l'occasion d'organiser des projections et surtout un colloque international en partenariat avec l'Institut historique allemand (IHA) le 26 février au Mémorial (130 personnes), et le 27 à l'IHA. Ce colloque a permis de développer une réflexion capitale sur ce génocide, ses conséquences sur les sociétés herero et nama aujourd'hui, et sa reconnaissance par l'Allemagne.

Le cycle autour de l'exposition *Le procès Klaus Barbie, Lyon 1987* a été largement suivi, depuis la rencontre inaugurale du 30 mars intitulée « Retour sur le procès de Klaus Barbie », qui a réuni 200 personnes, la projection du documentaire « Hôtel Terminus. Klaus Barbie, sa vie et son temps », de Marcel Ophuls le 14 mai (115 personnes), jusqu'à la dernière séance du cycle, le 15 octobre, consacrée à l'avant-première de « Klaus Barbie. Un procès

pour mémoire » de Jérôme Lambert et Philippe Picard (115 personnes).

Dans le cadre de l'exposition *Shoah et bande dessinée*, le cycle proposé à l'auditorium Edmond J. Safra a été l'occasion de s'interroger sur la contribution du 9<sup>e</sup> art et ses limites mais aussi sur celles du dessin et de l'humour, notamment lors de la rencontre « On me dit que des Juifs se sont glissés dans la salle ? » (2 février, 115 personnes). La rencontre du 22 janvier 2017 en présence de Chris Claremont, auteur et scénariste de bande dessinée, « Pourquoi les super-héros n'ont-ils pas libéré Auschwitz ? » a été particulièrement suivie (130 personnes). Insolites et fortement appréciées, des « déambulations à trois voix » proposaient une visite guidée d'un autre genre emmenée par un dessinateur, un auteur ou encore l'un des commissaires de l'exposition.

La conférence inaugurale le 7 décembre 2017 de l'exposition *Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978)* a, quant à elle, réuni 129 personnes autour du couple venu échanger avec le public sur les principales étapes de son engagement.



Hélios Azoulay, compositeur et musicien, lors du concert donné le 10 septembre 2017 sur le parvis du Mémorial, dans le cadre du festival Les traversées du Marais organisé par le réseau Marais culture +. © Mémorial de la Shoah.

## Les concerts

En 2017, chaque trimestre, le Mémorial a proposé un concert sur le thème « L'enfer a aussi son orchestre ». Le troisième volet intitulé « Si on savait où naissent les clowns... », organisé sur le parvis du Mémorial le 10 septembre dans le cadre du festival Les traversées du Marais, a été un moment exceptionnel pour les 200 spectateurs présents. Un quatrième concert a été donné dans le cadre du 2<sup>e</sup> Salon du livre du Mémorial, le 11 juin 2017, avec pour titre « Écrire, dessiner, composer à Terezin ».

Partenaires médias  
des activités de l'auditorium  
Edmond J. Safra :

un événement  
Télérama

france.tv

## Actualités cinématographiques

Dix avant-premières ont été proposées au Mémorial, dont trois en présence de témoins comme le dimanche 1<sup>er</sup> octobre avec « Les Juifs de la zone interdite » de Francis Gillery (140 personnes).

Pour sa quatrième participation au Mois du film documentaire, le Mémorial a organisé 15 projections, dont la série en deux épisodes « Les paradoxes français » de Florent Leone et Christophe Weber, qui a réuni 117 personnes le 12 novembre 2017.



Des rencontres littéraires ont ponctué cette 2<sup>e</sup> édition du Salon du livre.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

## Les témoignages

Cinq témoignages ont été organisés cette année, ils ont tous été particulièrement suivis, que ce soit celui de Jean Vaislic le 5 mars (135 personnes), ou encore celui de Raphaël Esrail le 8 octobre (135 personnes).

## Le Salon du livre

Du 8 au 11 juin 2017 s'est déroulée la deuxième édition du Salon du livre du Mémorial, sous le parrainage du comédien Sami Frey qui a donné une lecture de *W ou le souvenir d'enfance* de Georges Perec le 8 juin (160 personnes). Le témoignage était une nouvelle fois à l'honneur de ce salon qui proposait une librairie sur le parvis, une braderie avec des livres d'occasion, mais également une programmation exceptionnelle de lectures, rencontres, dédicaces et concerts.



Anne Sinclair dédicant son ouvrage *Chronique d'une France blessée* (Grasset, 2017) lors du Salon du livre du Mémorial.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.



Lors de la 2<sup>e</sup> édition du Salon du livre du Mémorial, la bibliothèque a proposé une braderie pour donner une nouvelle vie aux livres.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

### Partenaires médias :

*Lire, Transfuge*

### Campagne promotionnelle :

Affichage dans les commerces du quartier du Marais (1 000 ex.)

Brochure programme (30 000 ex.) avec une diffusion dans les librairies et bibliothèques de Paris (1 000 ex.) et aux abonnés *Lire* (20 000 ex.)

Flyer promotionnel (3 000 ex.)



« La parole des témoins, survivants, orphelins est un trésor inestimable », s'est exprimée la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem, lors de la remise des palmes académiques à Alexandre Halaunbrenner (à droite) et Nicolas Roth (à gauche), grands témoins de la Shoah.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

La veille, à l'Unesco, une cérémonie a eu lieu en présence d'Irina Bokova, Éric de Rothschild et de Son Excellence Monsieur Carmel Shama-Hacohen, ambassadeur, délégué permanent d'Israël auprès de l'Unesco.

## À la mémoire des Juifs déportés

Organisées par le Mémorial de la Shoah et l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF), et avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS), 44 cérémonies à la mémoire des déportés de l'année 1942 se sont déroulées aux dates anniversaires des départs des convois n° 1 à n° 45, du 27 mars au 11 novembre 2017, en présence de nombreuses personnalités et déportés.

## Soulèvement du ghetto de Varsovie

En souvenir du soulèvement du ghetto de Varsovie a été organisée une commémoration en partenariat avec la Commission du souvenir du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), le 19 avril 2017, en présence d'Aliza Bin-Noun, ambassadrice d'Israël en France, de Dariusz Wisniewski, chargé d'affaires près l'ambassade de Pologne, Francis Kalifat, président du Crif, et d'Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah.

# Les commémorations

## 27 janvier, Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

L'année 2017 a débuté avec la cérémonie internationale en hommage aux six millions de victimes de la Shoah. Elle a rassemblé dans la crypte du Mémorial la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem et des jeunes collégiens et lycéens ambassadeurs de la mémoire venus de toute la France (voir page 17), ainsi que de nombreuses personnalités, dont le sous-directeur général pour les Relations extérieures et de l'Information du public de l'Unesco, Éric Falt, le président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, Patrick Bloche, le président du Mémorial de

la Shoah, Éric de Rothschild, et de nombreux déportés. Nicolas Roth et Alexandre Halaunbrenner, tous deux témoins de la Shoah, ont reçu à cette occasion les palmes académiques de la part de la ministre de l'Éducation nationale. Dans le reste de la France, des manifestations à vocation pédagogique et commémorative avec des scolaires ont été coordonnées par le Mémorial de la Shoah, sous le haut patronage de la ministre de l'Éducation nationale et du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants auprès du ministre de la Défense, et avec le soutien de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac-VG) et de l'œuvre nationale du Bleu de France, en partenariat avec les institutions membres du Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France.

## En souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Le 30 avril s'est tenue la 63<sup>e</sup> Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation organisée en partenariat avec le ministère de la Défense, en présence notamment d'Anne Hidalgo, maire de Paris, et de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire chargée de la Mémoire et du Monde combattant, Serge Klarsfeld, historien, président de l'association des FFDJF, des associations d'anciens déportés, et d'Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah.

## Yom HaShoah

Organisée sous l'égide de la FMS et en partenariat avec le Mouvement juif libéral de France (MJLF), l'association des FFDJF, à l'initiative de cette cérémonie, et le Consistoire de Paris, la cérémonie de Yom HaShoah a été célébrée du 23 au 24 avril 2017. De façon ininterrompue pendant 24 heures ont été lus les noms des hommes, femmes et enfants déportés par les convois n° 32 à n° 70 pendant que leurs photographies, conservées à la photothèque du Mémorial de la Shoah, étaient simultanément présentées au public sur grand écran. De nombreuses personnalités ont participé à cette lecture, dont Bernard Cazeneuve, Premier ministre. La cérémonie était par ailleurs diffusée en direct sur le site Internet du Mémorial.



## Hommage à Simone Veil

Le 11 juillet 2017, quelques jours après l'hommage national rendu aux Invalides, le Mémorial de la Shoah et la FMS se sont associés à l'Union des déportés d'Auschwitz (UDA) et à l'association des FFDJF pour rendre un hommage public à Simone Veil. Rescapée des camps, Simone Veil comptait parmi les membres fondateurs du Mémorial de la Shoah et fut la première présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah de 2001 à 2007, puis présidente d'honneur.

© Photo Martial Lorcet / INA / FMS.

## Hazkarah

La cérémonie dédiée au souvenir des victimes sans sépulture de la Shoah a eu lieu le 24 septembre 2017 en présence du journaliste Ivan Levi.

## En souvenir de la rafle de Tunis et des fusillés du Mont-Valérien

En fin d'année se sont succédé la cérémonie du Souvenir de la rafle de Tunis, le 10 décembre organisée avec la Société d'histoire des Juifs de Tunisie (SHJT), et l'hommage aux fusillés du Mont-Valérien, en partenariat avec l'Onac-VG et l'association des FFDJF le 17 décembre 2017.

## Médailles de Justes

Une cérémonie de remise de médailles de Justes parmi les Nations, effectuée par le comité français pour Yad Vashem, a eu lieu au Mémorial de la Shoah le 2 avril 2017.

## Autour des commémorations

Autour de la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, ont été notamment proposés le 15 janvier la projection en avant-première de « La Passeuse des Aubrais » de Michaël Prazan (120 personnes), et les témoignages de Bertrand Herz et Yvette Lévy le 29 janvier (120 personnes). Une rencontre exceptionnelle a eu lieu au Mémorial le 4 juillet dans le cadre de la 75<sup>e</sup> commémoration de la rafle du Vél'd'Hiv, organisée sous la présidence de la maire de Paris, Anne Hidalgo, et en présence de Catherine Vieu-Charier, (190 personnes) et une rencontre le 27 mai dans le cadre de la Journée nationale de la Résistance. Enfin, le 13 décembre, une journée d'étude organisée par le Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France a été l'occasion de proposer des recommandations et un éclairage nouveau sur le devenir des commémorations au XXI<sup>e</sup> siècle.



Emmanuel Macron, candidat aux élections à la présidence de la République, lors de la visite de l'exposition permanente du Mémorial le 30 avril 2017.

© Mémorial de la Shoah / Photo : Sandra Saragoussi.

## Les visites officielles

En 2017, le Mémorial a reçu de nombreuses personnalités. Sont venus au Mémorial : Jean-Jacques Barbaux, président du conseil départemental de Seine-et-Marne, Aliza Bin-Noun, ambassadrice d'Israël en France, Patrick Bloche, président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, Bernard Cazeneuve, Premier ministre, François Fillon, Benoît Hamon et Emmanuel Macron, candidats

aux élections à la présidence de la République, Anne Hidalgo, maire de Paris, Éric Falt, sous-directeur général pour les Relations extérieures et de l'Information du public de l'Unesco, Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire chargée de la Mémoire et du Monde combattant.

## Galas

Le 17 octobre 2017 a eu lieu, dans la Salle des fêtes de la Mairie de Paris, un dîner de soutien réunissant 350 personnes au profit du Mémorial, en présence d'Anne Hidalgo, maire de Paris, et Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah. Anne Sinclair, écrivain et journaliste, était l'invitée d'honneur de cette soirée organisée en faveur des actions d'éducation citoyenne des jeunes générations et de formation des enseignants menées par le Mémorial. Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a souligné, lors de cette soirée, l'engagement de l'État et le rôle important du Mémorial dans ce dispositif.

Également, le 13 novembre 2017, a eu lieu au Théâtre des Champs-Élysées un concert de soutien permettant de récolter une partie des fonds nécessaires au fonctionnement de l'institution. Durant cette soirée, des œuvres de Malcys, Bach, Mendelssohn et Vivaldi ont été interprétées par l'Orchestre de chambre de Lituanie, sous la direction du violoniste Sergej Krylov.

## Avant-première

Une soirée exceptionnelle a été organisée le 15 janvier 2017 par le Mémorial à l'occasion de l'avant-première du film « Un sac de billes » d'après le livre de Joseph Joffo, présent à cette soirée aux côtés du président du Mémorial de la Shoah, Éric de Rothschild, du réalisateur du film, Christian Duguay, et des acteurs, Elsa Zylberstein et Patrick Bruel.



# Transmettre



# Pour le public individuel

## Les ateliers

Cinq ateliers ont été proposés pendant les vacances scolaires pour les enfants de 10 à 13 ans, dont « Un sac de billes, du livre à la bande dessinée » proposé le 7 février et faisant ainsi écho à la sortie au cinéma du film consacré au récit de Joseph Joffo.

Tout au long de l'année, plusieurs cycles d'ateliers thématiques étaient proposés au public adulte, notamment un atelier d'écriture « À vos plumes ! » et un atelier chorale « Mai en chantant ! » constitué de 9 séances et d'une représentation le soir de la Fête de la musique sur le parvis du Mémorial de la Shoah.

## Les visites guidées

50 visites guidées de l'institution ont été menées pour les individuels le dimanche, auxquelles s'ajoutent 159 visites autour de l'exposition *Shoah et bande dessinée*, et 18 autour du *Procès Klaus Barbie, Lyon 1987*. Toutes ces visites guidées sont proposées gratuitement. Pour la deuxième année consécutive, un partenariat avec la Ville de Paris et le service communication du Mémorial de la Shoah permet à tous les titulaires qui le souhaitent de venir découvrir le Mémorial lors d'une visite guidée privée. En 2017, sept visites ont eu lieu dans ce cadre.

Le concert des participants à l'atelier chorale « Mai en chantant ! » lors de la fête de la musique le 21 juin 2017.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

**63 000**  
personnes  
ont participé  
à une activité  
pédagogique

**2 236**  
groupes  
scolaires dont  
**1 877**  
à Paris

## Les voyages de mémoire

En 2017, quatre journées à Auschwitz ont été conçues pour des groupes, notamment de l'association Action citoyenne jeunesse et mémoire de Saint-Maur (ACJM), du KKL, de la Maison Moadon et des villes de Montreuil et Saint-Cloud. En outre, un voyage proposant un parcours en Israël autour de son histoire et de la mémoire de la Shoah s'est déroulé du 11 au 16 juin 2017 (29 participants).

## Les stages de citoyenneté

En 2017, deux stages de citoyenneté ont été organisés suite aux conventions signées en 2014 avec le tribunal de grande instance de Paris et en 2016 avec la cour d'appel de Lyon. L'un s'est déroulé à Lyon, il était destiné aux auteurs d'infractions racistes ou antisémites, et l'autre, portant sur les discours et la propagande de haine, a été requis par le parquet des mineurs de Paris.



# Pour le public scolaire

## Les activités au sein du Mémorial

En 2017, le Mémorial a reçu 2 236 groupes d'élèves, du CM1 à la Terminale, soit 1 877 à Paris et 359 à Drancy (voir page 45). Les groupes venus au Mémorial de la Shoah de Paris ont majoritairement suivi une visite guidée (1 433). 945 groupes, soit la moitié, étaient de la région Île-de-France. Parmi les nouvelles activités proposées cette année : un parcours intermusées pour les élèves de la Seconde à la Terminale avec le Mémorial des martyrs de la Déportation (Île de la Cité), trois ateliers pour les élèves à partir de la Troisième et un atelier pour les élèves de CM2. Enfin, un ensemble d'activités, dont des projections-rencontres, étaient proposées afin d'accompagner les élèves et leurs professeurs dans la préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) *S'engager pour libérer la France*.



Les ambassadeurs de la mémoire 2017 sur le parvis du Mémorial de la Shoah.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

## Les parcours de mémoire

Le Mémorial organise des visites guidées sur différents lieux de la région parisienne liés à l'histoire et à la mémoire de la Shoah, notamment dans le cadre de partenariats avec la région Île-de-France (six parcours) et la Ville de Paris (un parcours).

## Les parcours éducatifs

En partenariat avec la Ville de Paris, le Mémorial propose un programme éducatif destiné aux jeunes Parisiens de 8 à 15 ans au travers d'activités qui peuvent se conduire sur le temps scolaire ou périscolaire. Ces activités (atelier, conférence, visite, projection, parcours de mémoire, exposition itinérante) sont proposées aux professeurs des écoles, aux professeurs des collèges publics parisiens ainsi qu'aux équipes d'animation municipales. Les équipes pédagogiques et éducatives élaborent un parcours avec l'appui du Mémorial de la Shoah à partir d'un panel d'activités mises gratuitement à disposition par le Mémorial de la Shoah.

## Les ambassadeurs de la mémoire

Autour de la Journée internationale de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité (voir page 11) a eu lieu la deuxième rencontre nationale des ambassadeurs de la mémoire à Paris et à Drancy, organisée par le Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France et coordonnée par le Memorial. Durant quatre jours, du 25 au 28 janvier 2017, près de 100 jeunes venus de toute la France, de collèges et de lycées publics et privés, de filières générale, professionnelle et agricole, se sont réunis pour échanger sur la notion d'engagement et sur l'histoire du lieu qu'ils représentaient. Au programme de ce séjour, des visites guidées (Mémorial de la Shoah de Drancy, Mémorial des martyrs de la Déportation, Panthéon), des rencontres avec l'écrivain Joseph Joffo, l'avocat Arno Klarsfeld et notamment la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem, qui leur a remis un diplôme.

*Depuis le 30 mai 2017, les hauts lieux de la mémoire nationale du Mont-Valérien (Suresnes) et du Mémorial des martyrs de la Déportation (Paris), placés sous la responsabilité du ministère des Armées, dont la gestion a été confiée à l'Onac-VG, ont rejoint le Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France portant à 13 le nombre d'institutions membres.*



## Les voyages d'étude

Dans le cadre du programme initié par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, sept voyages d'étude vers Auschwitz ont été organisés en partenariat avec les conseils régionaux et les rectorats de lycées du Grand Est, de Normandie, d'Occitanie, des Pays de la Loire et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le cadre d'un partenariat avec la région Île-de-France, quatre voyages d'étude d'une journée destinés aux lycéens et apprentis franciliens ont également été réalisés. Enfin, à la demande d'établissements scolaires parisiens et du Service Prévention et Citoyenneté de Petite-Forêt (Nord), le Mémorial a par ailleurs mis en place quatre voyages d'étude à Auschwitz pour des scolaires. Au total, 15 voyages d'étude à Auschwitz ont été organisés pour 1 653 élèves.



# Former



# Pour les enseignants dans toute la France

9 430  
professionnels formés

dont  
5 008  
enseignants  
dans toute la France

## Journées portes ouvertes

Afin de faire découvrir l'offre au public enseignant, deux journées portes ouvertes ont été organisées : le 4 octobre au Mémorial de la Shoah de Drancy et le 11 octobre au Mémorial de la Shoah de Paris où le film *Nos patriotes* de Gabriel Le Bomin, en lien avec le thème du CNRD, a été projeté en présence du réalisateur.

## Le premier degré

En 2017, le Mémorial a organisé 37 formations à destination des professeurs des écoles, dont l'université « Comment enseigner l'histoire de la Shoah au cycle 3 ? » qui s'est déroulée cette année pendant les vacances de la Toussaint, réunissant 15 participants du 23 au 27 octobre 2017. Au total, 1 409 enseignants du premier degré ont suivi une formation, dont 435 dans le cadre de la formation initiale des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) de Caen, Carcassonne, Colmar, Le Mans, Nantes, Nice et Paris.

## Le second degré

3 599 enseignants du second degré ont bénéficié d'une formation organisée par le Mémorial dans le cadre de partenariats avec des rectorats ou des ESPE. Les actions de formation du

Mémorial étaient en effet proposées dans 23 académies, dont l'académie de Nantes (160 participants), de Lyon (230), de Clermont-Ferrand (220), ou encore de Grenoble (115). Cinq universités ont par ailleurs été mises en place en 2017 : à Paris du 8 au 13 juillet (99 participants), à Toulouse du 11 au 13 juillet (65), en Pologne du 22 au 29 août (35), à Berlin du 22 au 28 octobre (31) et en Israël du 28 au 4 octobre (32).

## Les deuxièmes assises pédagogiques

Le 14 octobre 2017 se sont tenues au Mémorial de la Shoah les deuxièmes assises pédagogiques destinées aux enseignants et organisées en partenariat avec la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah) et le ministère de l'Éducation nationale. L'objectif de ces assises était d'échanger sur les pratiques pédagogiques applicables aux renouvellements disciplinaires portant sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah. L'usage pertinent des images, la conception de projets pluridisciplinaires, la lutte contre les théories du complot ou encore l'appréhension des questions dites « sensibles » ont fait partie des sujets abordés lors de cette journée, dont la conférence de clôture a été donnée par le philosophe Raphaël Enthoven.

## Journée de formation citoyenneté

Dans le cadre d'un programme de développement des actions pour la citoyenneté et la lutte contre les discriminations, en partenariat avec le conseil régional d'Île-de-France, le Mémorial de la Shoah a proposé aux enseignants, aux personnels d'encadrement et de direction des établissements scolaires d'Île-de-France une journée de formation le 15 novembre (neuf participants), d'autres journées ont été planifiées en 2018.

## Les voyages d'étude

Onze voyages initiés par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah ont été organisés en 2017 en Pologne permettant à 452 enseignants issus de 11 académies différentes de partir. Dans le cadre d'un partenariat avec la région Île-de-France, un voyage de formation du 27 au 29 janvier 2017 pour les professeurs de la région a été proposé (41 participants). Enfin, un voyage à Berlin a également été mis en place avec l'académie de Grenoble du 17 au 21 février 2017 pour 30 participants.

# Pour les enseignants étrangers

586 enseignants, éducateurs, chercheurs italiens ont suivi l'une des sept formations organisées par l'antenne italienne du Mémorial en Italie, en Allemagne et en France. Parmi ces formations, deux universités ont été mises en place à Berlin et à Paris. L'université parisienne *Pensare e insegnare la Shoah*, organisée en partenariat avec l'Assemblée législative d'Émilie-Romagne s'est déroulée pour la septième année consécutive au Mémorial de la Shoah du 4 au 9 juin (32 participants). Quelques formations pour des enseignants étrangers ont été organisées au Mémorial de la Shoah, notamment pour des enseignants russes du 6 au 9 février (18 participants), mais la plupart sont données sur place, au sein de leur pays d'origine, afin de favoriser une approche locale (voir page 39).

De gauche à droite : Hubert Strouk, coordinateur de l'antenne sud du Mémorial de la Shoah à Toulouse, Ophir Levy, historien du cinéma et formateur au Mémorial, Raphaël Enthoven, philosophe, Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, et Iannis Roder, responsable de la formation au Mémorial de la Shoah, lors des assises pédagogiques 2017.

© Mémorial de la Shoah.



# 2745

policiers stagiaires

Chaque année, le Mémorial organise des formations pour des policiers stagiaires dans le cadre d'un partenariat avec la préfecture de police de Paris. © Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

# Pour les policiers

Le Mémorial dispense chaque année des formations spécifiques à des professions aussi variées que journaliste, auxiliaire de vie, travailleur social, guide, animateur, dirigeant d'associations antiracistes, mais aussi, dans le cadre d'un partenariat avec la préfecture de police de Paris, au métier de policier. Cette année 2 745 jeunes recrues de la police sont venues visiter l'institution et suivre un séminaire de sensibilisation à l'histoire de la Shoah en France.



ASSOCIATION AMICALE DES COMBATTANTS DE LA  
DU GROUPE "RENÉ"

*Reine 0033*

**CARTE DE MEMBRE**

N° .....

Nom : REISNER

Prénoms : Ferdinand - *Fritz* *Vice President*

Adresse : *Villa Jaxte - Av. Colombo (Cinque)*

Signature du Président  
*[Signature]*

Signature du Titulaire  
*[Signature]*





# Collecter et préserver

Carte de membre de Fritz Ephraïm Reisner  
de l'Amicale des combattants de la résistance du groupe « René ».  
© Mémorial de la Shoah/Coll. Monique Reisner.

441 253

pages de documents

2 469

ouvrages

19 907

images

244

films ont été acquis en 2017

## Les archives

### Les acquisitions

En 2017, le service des archives a fait l'acquisition de 441 253 pages de documents, 424 dessins, dont 180 réalisés pendant le procès Klaus Barbie, 9 087 documents personnels, dont 3 255 pièces originales, et 55 objets.

Parmi les 441 253 pages acquises, 26 000 sont issues de fonds privés, remis par des personnalités ou leur famille, illustrant leur parcours avant, pendant et après la Shoah ; près de 2 000 pièces (tracts, papiers individuels) ont été achetées lors de ventes publiques ou auprès de collectionneurs et 413 253 sont des pages numérisées.

En ce qui concerne ces acquisitions par reproduction, le Mémorial a reçu l'inventaire complet du fonds des

archives de la section spéciale de la cour d'appel de Paris (Z4) ainsi que la copie numérisée du fichier des affaires jugées par la cour de justice du département de la Seine (Z6). À cela s'ajoutent près de 150 000 pages concernant différents procès, issues du Dépôt central des archives de la justice militaire (DCAJM). Des travaux de numérisation sont par ailleurs en cours au sein des archives du service historique de la Défense du ministère des Armées portant sur les archives de la section spéciale Allemagne de la Direction générale des études et des recherches (DGER) de 1934 à 1953 et sur un fonds d'archives de l'Institut d'étude des questions juives. La signature d'une convention, le 19 mai 2017, avec la préfecture de police de Paris a permis au Mémorial de recevoir une copie numérique des archives des

brigades spéciales chargées, de 1940 à 1944, de la poursuite des résistants, des membres du Parti communiste et des personnes juives, soit 196 739 pages. Dans le cadre d'un partenariat avec l'association du convoi 77, une copie des 1 805 dossiers conservés au service historique de la Défense - Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC) relatifs aux déportés de ce convoi a été remise au Mémorial. Enfin, le Mémorial a reçu une livraison d'archives numérisées du fonds de l'United Nations Relief and Rehabilitation Administration (UNRRA), la copie de documents issus des dossiers des étudiants juifs de l'université de Bologne, et plusieurs milliers de pages numérisées des archives départementales de l'Aisne (18 180 pages), de l'Ariège (28 276 pages) et du Tarn-et-Garonne (6 295 pages).

Le Mémorial a acquis les dessins réalisés par la dessinatrice judiciaire Noëlle Herrenschmidt au procès Barbie. Ce dessin représente Simone Lagrange témoignant lors du procès.  
© Mémorial de la Shoah/ Coll. Herrenschmidt.



*Du 13 au 15 septembre 2017, le Memorial a accueilli la conférence internationale sur les bases de données des institutions et des lieux de mémoire de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale (International Memorials Database Conference). À Paris et à Drancy, plus de 40 participants issus de 21 institutions ont échangé sur les défis auxquels ils sont confrontés et ont présenté l'état des lieux de leurs projets respectifs.*

## La conservation et la communication

Cette année, 397 pages de documents ont été envoyées en restauration. 36 contrats d'utilisation ont été établis pour le prêt ou la reproduction de documents émanant principalement de musées pour enrichir leurs parcours muséographiques (musée d'Auschwitz, musée Guerre et Paix des Ardennes, Mémorial national de la prison de Montluc). Des documents ont été prêtés dans le cadre d'exposition aux archives départementales du Rhône, à la Maison de l'histoire européenne et à l'United States Holocaust Memorial Museum. Le service des archives, à

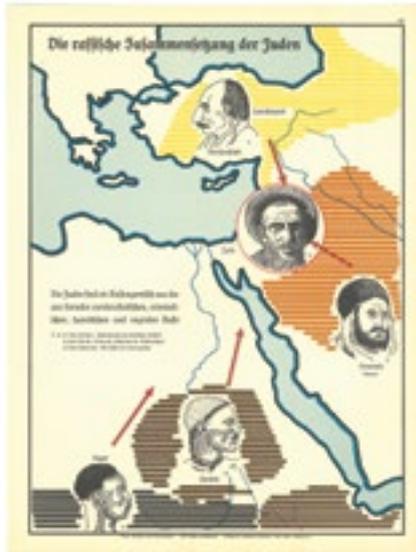
travers la Salle des Noms, propose une aide à la constitution de dossiers d'indemnisation ; en 2017, près de 200 ont pu être traités. Enfin, concernant la base de données des victimes, elle comporte aujourd'hui 83 143 entrées. 1 373 noms doivent désormais être corrigés sur le Mur des Noms, dont ceux de 75 personnes nouvellement identifiées. Ce nombre élevé est dû aux informations découvertes pour le compte des familles, des chercheurs, mais également aux recherches lancées en vue de la rénovation du Mur des Noms à l'horizon 2020. La liste compte à ce jour 75 531 noms de déportés.

## Le classement et le catalogue

315 dons individuels ont été traités en 2017 et neuf fonds anciennement acquis ont été triés et reconditionnés. Les instruments de recherches de 168 collections sont accessibles sur les postes en salle de lecture. Grâce à une subvention de la Claims Conference, quatre fonds d'archives et deux collections ont pu être classés pour un volume total de près de 121 800 pages. Par ailleurs, trois fonds d'archives supplémentaires (fonds David Rayski, Weiss, la collection de tracts) ont été classés.

# La salle de lecture

5 802 lecteurs ont été accueillis en 2017, avec un pic notable au mois de décembre correspondant à la présentation en salle de lecture de la partie finale de l'exposition *Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978)*. Le public le plus important de la salle de lecture reste les chercheurs (488 en 2017), qui sont en grande majorité de nationalité française. Les ouvrages communiqués sont principalement des monographies (78%). Les photos et les affiches sont numérisées et consultées sur les postes de la salle de lecture par les chercheurs et les familles. Enfin, les archives numérisées représentent 48% des documents consultés en salle de lecture.



# La bibliothèque

## Les acquisitions

En 2017, la bibliothèque a acquis 2 469 titres, principalement en français, anglais et allemand, et a reçu notamment un don d'environ 3 000 ouvrages de la Direction de l'information légale et administrative (Dila) documentant les périodes d'avant-guerre, de la Seconde Guerre mondiale, de l'après-guerre, le Moyen-Orient, le monde juif, l'antisémitisme et le nazisme.

## Les ressources et le catalogue

Aujourd'hui, 1 362 revues de presse et de coupures de presse ainsi qu'un index thématique sont accessibles sur demande en salle de lecture. Ces revues couvrent des sujets relatifs au Mémorial de la Shoah et à ses activités, mais aussi des thématiques ayant trait à la Shoah, l'antisémitisme, les spectacles, les arts...

En 2017, les travaux d'actualisation de l'inventaire des journaux et périodiques et de plusieurs catalogues-inventaires

se sont poursuivis dont ceux des travaux universitaires (514 documents), des tapuscrits (226 documents), des tirés-à-part (373 documents) et des récits de guerres et des témoignages numérisés de la bibliothèque parus entre 1940 et 1950 (362 ouvrages). Des bibliographies indicatives d'ouvrages conservés au Mémorial de la Shoah ont été constituées, par exemple sur Klaus Barbie ou sur l'Alsace-Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, le catalogage a été complété par le traitement de 6 429 notices.

## La conservation, l'information, les événements

En 2017, la bibliothèque s'est attachée à faire restaurer des ouvrages. Elle s'est par ailleurs investie dans diverses activités d'information, de documentation, d'aide à la recherche et d'orientation. Elle a poursuivi des activités en lien avec l'actualité de l'institution, notamment autour des projets d'expositions, et s'est largement impliquée dans la mise en œuvre du Salon du livre à travers la conception, la réalisation et la tenue d'une braderie de livres.

*Erblehre und Rassenkunde in bildlicher Darstellung*, Alfred Vogel, Verlag Gerb. Rath, Stuttgart, [1938]  
[Illustrations] Eberhard Brauchle.  
[Enseignements sur l'hérédité et la théorie de la race].  
© Bibliothèque du Mémorial de la Shoah.



Photographie reçue lors de la collecte à Besançon. Jeunes juifs en Palestine, années 1920.  
© Mémorial de la Shoah / Coll. Alain Silberstein.

## La photothèque

### Les acquisitions

19 907 images ont été acquises en 2017, dont 46 affiches et 340 cartes postales. Parmi ces documents acquis, 7 361 étaient issus de fonds privés, 422 de fonds associatifs, 1 958 de fonds publics et institutionnels, notamment d'archives départementales. Le Mémorial a

ainsi acquis 186 photos de graffitis de Drancy conservées aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Les fonds privés ont été reçus notamment lors des permanences photos qui se sont déroulées au Mémorial de la Shoah de Paris (2 641 photos) et lors de la collecte nationale (2 391 photos) qui a été organisée dans

11 villes de province. À noter également, en 2017, l'acquisition de photos à l'occasion des activités du Mémorial de la Shoah : dans le cadre de travaux de documentation autour d'expositions comme *Le Procès Klaus Barbie, Lyon 1987* (1 110 photos) et de reportages sur les cérémonies, les inaugurations ou les visites de personnalités (7 440).

Affiche de l'exposition *Entartete Kunst* (art dégénéré) présentée pour la première fois à Berlin en 1937 et ici à Chemnitz (Allemagne).  
© Collection : Mémorial de la Shoah.

## Le classement et le catalogage

Au total, la photothèque a effectué le catalogage de 13 722 nouvelles notices : 8 115 concernant le fonds de photographies, 3 419 le fonds cinéma et 2 188 liées au projet « Un visage sur un nom ». Une quatrième subvention de la Claims Conference dédiée à ce projet a permis l'intégration de ces 2 188 photos dans l'application utilisée lors de Yom HaShoah. Pendant la cérémonie, cette application permet de voir les photos des déportés au moment de la lecture de leur nom. Depuis le lancement du projet en 2012, le Mémorial a identifié 18 940 photos de déportés, fusillés et morts dans les camps, dont 747 photos de rescapés et 4 670 photos d'enfants. Le chemin est encore long pour parvenir à collecter les 76 000 photos des personnes déportées.

Par ailleurs, la mise en production d'une nouvelle banque d'images à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017 a déjà permis de cataloguer 11 354 photographies issues des collections numériques. Ce nouveau système documentaire facilitera l'accès aux collections du Mémorial.



## La conservation et la communication

En 2017, 14 142 images ont été numérisées (soit 275 affiches, 3 068 images issues du fonds cinéma et 10 799 photographies), 62 affiches restaurées. La photothèque conserve 71

albums originaux, ils ont fait l'objet d'un traitement de conservation spécial en 2017.

La photothèque a participé à l'illustration de 134 projets extérieurs, dont des articles (9), des expositions (31), des films (31), des publications (29).

# Le Centre d'enseignement multimédia (Cem)

En 2017, 770 visiteurs sont venus au Centre d'enseignement multimédia, soit une augmentation de 23% par rapport à l'année 2016. Au total, 458 documents ont été vus ou écoutés durant l'année.

## Les acquisitions

Le Centre d'enseignement multimédia a acquis cette année les droits de 244 films, 18 témoignages réalisés pour l'exposition *Le procès Klaus Barbie, Lyon 1987* et la totalité des images du procès Klaus Barbie. Par ordonnance rendue le 19 décembre 2016 sur requête du Mémorial de la Shoah, le président du tribunal de grande instance de Paris a en effet autorisé, avec l'accord des Archives nationales de France et de l'Institut national de l'audiovisuel, la reproduction et la diffusion, dans le cadre de l'exposition, de l'intégralité (157 heures) des images filmées du procès de Klaus Barbie à la cour d'assises du Rhône, du 11 mai au 4 juillet 1987. Cette autorisation a été prolongée dans le cadre de la consultation au Centre d'enseignement multimédia (Cem) du Mémorial. Aujourd'hui, l'intégralité des images filmées des procès de Nuremberg (1945-1946), du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem (1961), du procès de Klaus Barbie à Lyon (1987) et les rushes de plusieurs procès mis en place sur le territoire soviétique entre 1943 et 1944 sont consultables au Cem du Mémorial de la Shoah. Enfin, en 2017, 65 films dont les droits restent à acquérir et 32 documents audio ont été déposés au Cem.

## Le catalogage et la numérisation

Près de 12 000 notices de films et d'enregistrements sonores sont aujourd'hui présentes dans le nouveau système documentaire. Tous les documents, qu'ils proviennent d'achats, d'enregistrements télévisés, de dons ou de dépôts, sont aujourd'hui catalogués. Les notices de catalogage sont plus

détaillées qu'auparavant, notamment celles des enregistrements télévisés. Le Cem poursuit également le catalogage de tous les documents non-identifiés. Enfin, un plan de numérisation sur un an des collections du Cem conservées sur la mezzanine a été défini. Le Cem sera prochainement rattaché à la photothèque. Les films et les enregistrements de ses collections seront consultables en salle de lecture.



La librairie du Mémorial de la Shoah. © Mémorial de la Shoah / Photo : Michel Isaac.

## La librairie

La librairie propose sur place un fonds spécialisé de près de 10 000 ouvrages consacrés à l'histoire de la Shoah et aux autres génocides, mais également une boutique en ligne proposant 7 000 références répertoriées. En 2017, la librairie a réalisé un excellent chiffre d'affaires, notamment lié au succès de l'exposition *Shoah et bande dessinée*.



Omaruru

Hereroland

Owikokoregro  
Okaharui  
Onjatu  
Onquandje  
Bg.  
Owiumbo  
Otjosasu  
Onganjira

Karibib

Okahandja

Onjati Berge

Otjimbingue

Wewen-Berge Kl.  
Barmen

Otjihaenena

Komas-Bge.

Windhuk

Seeis

Swakopmund

Jews Farm

Aris

Kowas

Britische

Kuiseb

Rehoboth

Hoornkrans

Bastards

Hudaob

Naukluft Geb.

Atis

Kub

Hoachan

Kalkfontein

Nomtsas

Naris

Packriem

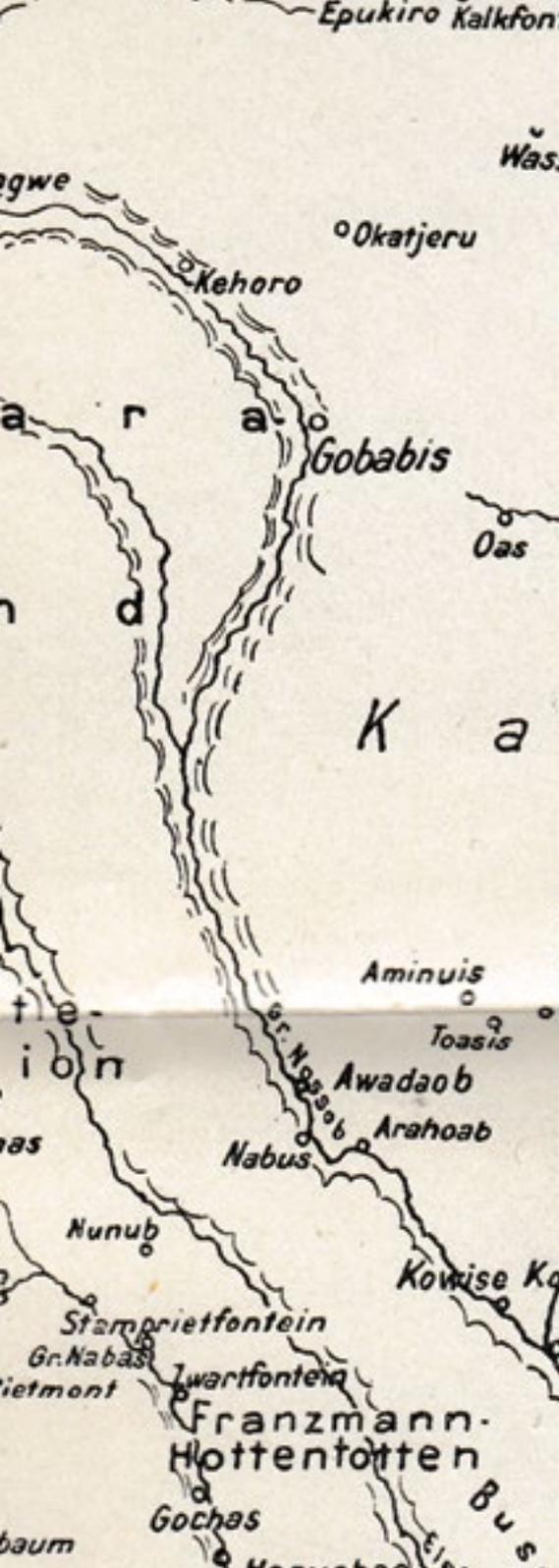
Maltanöhe

Witboois

Nubib  
Hoab-Bge.  
Zaris Geb.

Sess-Karneel

# Éditer



*Die Kämpfe der deutschen Truppen in Südwestafrika:*

1. Der Feldzug gegen die Hereros,
2. Der Hottentottenkrieg

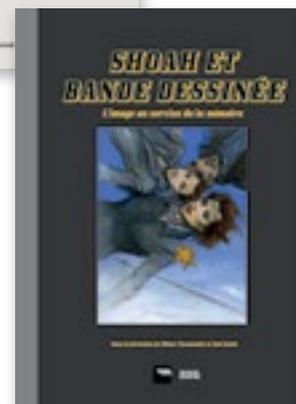
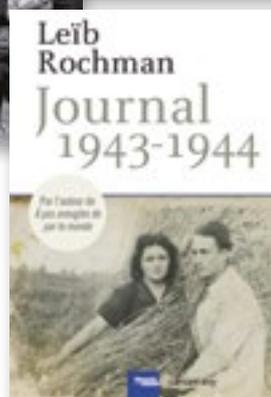
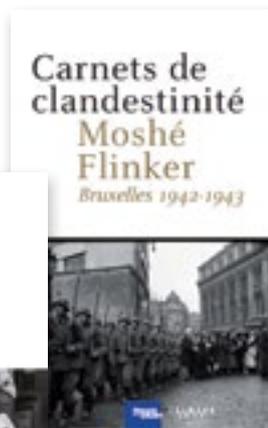
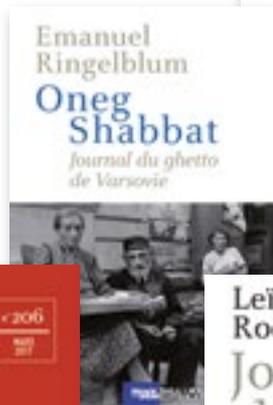
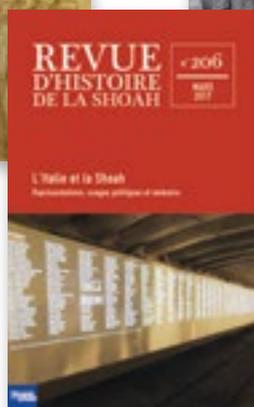
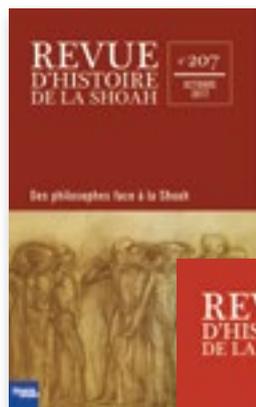
[La lutte des troupes allemandes dans le Sud-Ouest africain :

1. La campagne contre les Herero,
2. La guerre contre les Nama].

Publiés pendant la guérilla contre les Nama par le département de l'Histoire de la guerre du Général en chef.

Berlin, Ernst Siegfried Mittler und Sohn, 1906. Coll. Mémorial de la Shoah, Paris.

# Les publications



© Shoah et bande dessinée, image de couverture et affiche de l'exposition : Enki Bilal

© DR / Source : archives famille Rochman.

ÉDITER

## Revue d'histoire de la Shoah

En 2017, deux numéros de la *Revue d'histoire de la Shoah* sont parus. Le numéro 206, consacré au deuxième volet d'un diptyque sur l'Italie et la Shoah, interroge les méandres d'une mémoire du génocide devenue question d'histoire, et le numéro 207 propose d'offrir un tableau de l'apport des philosophes aux réflexions sur la Shoah.

## Coédition Calmann-Lévy

Trois ouvrages ont été édités dans le cadre de la coédition Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah : *Journal 1943-1944* de Leïb Rochman (traduit du yiddish par Isabelle Rozenbaumas) ; *Carnets de clandestinité, Bruxelles 1942-1943* de Moshé Flinker (traduit de l'hébreu par Guy-Alain Sitbon) ; *Oneg Shabbat, Journal du ghetto de Varsovie* d'Emanuel Ringelblum (traduit du yiddish par Nathan Weinstock et Isabelle Rozenbaumas).

## Catalogue et livret d'exposition

En 2017, deux ouvrages ont été publiés : le catalogue de l'exposition *Shoah et bande dessinée*, réalisé sous la direction de Didier Pasamonik et Joël Kotek, en coédition avec Denoël Graphic, récompensé de la mention spéciale du Prix CatalPa 2017, et, dans la collection des livrets, celui consacré à l'exposition ouverte jusqu'au 12 mars 2017, sur le *Premier génocide du XXe siècle, Herero et Nama dans le Sud-Ouest africain allemand (1904-1908)*.

# Internet



Un mini-site internet accompagne chaque exposition du Mémorial, permettant ainsi un accès sur la durée à la thématique dédiée.  
© Mémorial de la Shoah.



8 025

followers sur Twitter

21 630

mentions j'aime sur Facebook

## Les réseaux sociaux

Le Mémorial est présent sur quatre réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram et YouTube. La chaîne YouTube du Mémorial compte 1 626 abonnés et 814 725 vues, avec une durée moyenne de visionnage de 10 minutes et 24 secondes ; les vidéos les plus regardées étant les témoignages.

Les communautés du Mémorial sur Facebook et Twitter continuent de s'agrandir avec respectivement 21 630 mentions j'aime et 8 025 abonnés. Enfin, après une première année sur Instagram, le compte du Mémorial est suivi par 300 abonnés.

## Les newsletters

En 2017, suite à un nettoyage des listes, le nombre d'abonnés à la newsletter en français est de 7 380, et de 9 105 à celle dédiée aux enseignants. Le Mémorial compte par ailleurs 7 133 abonnés anglophones.

## Les parcours smartphone

Un parcours supplémentaire sur l'application mobile GuidiGO a été créé en partenariat avec Audiolib et les éditions Tallandier sur le journal d'Hélène Berr. Il a été mis en ligne le 27 mars 2017 à l'occasion des 75 ans de la déportation d'Hélène Berr, le 27 mars 1942. Il est téléchargeable gratuitement.

## Le site institutionnel

Suite à la refonte complète du site institutionnel en 2016, des rubriques ont été améliorées (la frise chronologique et les personnages clés) et d'autres créées (les génocides du XX<sup>e</sup> siècle, le Mémorial en région, ou encore le Mémorial à l'international). Un travail de référencement et des relais sur les réseaux sociaux vers les pages du site institutionnel ont permis une fréquentation stable tout au long de l'année avec un pic au mois de janvier correspondant à l'inauguration de l'exposition *Shoah et bande dessinée* et à la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, le 27 janvier.

## Les mini-sites

Trois mini-sites complémentaires des expositions temporaires ont été réalisés : expo-bd.memorialdelashoah.org qui a comptabilisé le plus de visites (29 296), expo-proces-klaus-barbie.memorialdelashoah.org (5 761 visites) et expo-klarsfeld.memorialdelashoah.org (1 799 visites). Comme chaque année, un mini-site dédié au thème du CNRD *S'engager pour libérer la France* (cnrd.memorialdelashoah.org) a été conçu (2 834 visites).



# Hors les murs



Denis Peschanski, directeur de recherche au CNRS, lors de l'université d'été à Toulouse,  
dédiée aux enseignants du second degré des académies de Bordeaux, Montpellier et Toulouse.  
© Mémorial de la Shoah / Photo : [www.etienneregisphotographe.com](http://www.etienneregisphotographe.com)

# 108

lieux ont accueilli des expositions itinérantes  
en France et à l'étranger

et **150 000**  
visiteurs

## En France



Des élèves de 3<sup>e</sup> du collège Paul-Cézanne de Toulouse participent à l'atelier « L'histoire s'affiche ».  
© Mémorial de la Shoah / Photo : www.etienneregisphotographe.com

### Les ateliers animés dans les établissements scolaires

Depuis deux ans, le Mémorial a mis en place un certain nombre d'ateliers pour les réaliser dans les classes. Animés par les équipes du Mémorial qui se déplacent spécifiquement, ces ateliers

touchent des disciplines variées : l'histoire, l'éducation morale et civique ou encore les arts et la littérature. Cette initiative du Mémorial, portée par la plupart des académies et soutenue par la Dilcrah, a permis d'organiser 468 ateliers dans toute la France (contre 217 en 2016), soit 405 en province et 63 en Île-de-France.

### Les expositions itinérantes

En 2017, 94 lieux en France ont accueilli des expositions itinérantes réalisées par le Mémorial de la Shoah : dans des centres culturels, des mairies ou encore des médiathèques (11) et dans des établissements scolaires (83).

Pour les scolaires, les expositions les plus demandées sont *Vision francilienne des camps d'Auschwitz-Birkenau* (15 lycées et centres de formation et d'apprentissage d'Île-de-France) et *La négation de l'Homme sous le III<sup>e</sup> Reich* (12 lycées et collèges situés dans toute la France).

Par ailleurs, le Mémorial a conçu trois nouveaux livrets pédagogiques d'accompagnement des expositions itinérantes.

## L'expertise du Mémorial auprès des lieux de mémoire

Le Mémorial de la Shoah poursuit son soutien aux activités d'institutions en charge de lieux de mémoire en France, en siégeant au sein des instances du Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret et la déportation juive - Musée Mémorial des enfants du Vél' d'Hiv, de la Fondation du camp des Milles, du Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon, du Mémorial national de la prison de Montluc, de l'Amicale du camp de Gurs. Il accompagne également le projet d'aménagement de la synagogue de Lens, avec la création d'un espace pédagogique et historique sur l'histoire des Juifs de Lens et de leur déportation. Des discussions sont engagées pour favoriser l'émergence d'un nouvel équipement muséographique et mémoriel rattaché au Mémorial de la Shoah sur le site de l'ancien camp d'internement de Gurs.

## L'ancienne gare de Pithiviers

Le 16 mai 2017, une convention a été signée entre le Mémorial de la Shoah et la SNCF, engageant cette dernière à restaurer d'ici deux ans les bâtiments de l'ancienne gare de Pithiviers, fermée depuis de nombreuses années. Ces bâtiments seront adaptés pour accueillir des espaces à vocation pédagogique sur la déportation des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale complémentaires du Cercil-Musée mémoriel des enfants du Vél'd'Hiv.



Guillaume Pepy, président de la SNCF, et Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, lors de la signature de la convention, le 16 mai 2017, engageant la SNCF à restaurer d'ici deux ans les bâtiments de l'ancienne gare de Pithiviers en vue d'accueillir des espaces à vocation pédagogique.  
© Mémorial de la Shoah.

## L'antenne régionale sud

Créée en 2008 et basée à Toulouse, l'antenne sud relaie les actions du Mémorial de la Shoah auprès du grand public et propose un certain nombre d'activités pour les scolaires : ateliers pédagogiques, projections, présentations d'expositions itinérantes, mais aussi des formations et une université pour les professeurs. Dans le cadre des ateliers hors les murs menés par le Mémorial de la Shoah dans l'académie de Toulouse, une convention de partenariat a été signée le 27 avril 2017 entre le Mémorial de la Shoah, l'académie de Toulouse et les mutuelles partenaires (MGEN, Casden, MAE Solidarité, Maif et ASL) afin de soutenir ces actions éducatives dans les établissements scolaires de l'académie.

## La commission engagés volontaires anciens combattants juifs

La traditionnelle cérémonie en mémoire des engagés volontaires anciens combattants juifs, au cimetière parisien de Bagneux, a été organisée le 15 octobre 2017 à l'initiative de la commission créée à la fin de l'année 2016 au sein du Mémorial de la Shoah. Cette cérémonie était placée sous le patronage et s'est déroulée en présence de Geneviève Darrieusecq, secrétaire d'État auprès du ministère des Armées. Le 15 novembre 2017, la commission a également organisé une journée d'étude à l'auditorium Edmond J. Safra du Mémorial pour mieux faire connaître leur histoire.

# À l'étranger



L'exposition *Genocides of the 20th Century*, présentée du 24 janvier au 27 avril 2017 au Scottsdale Community College.  
© Mémorial de la Shoah.

## Les expositions itinérantes

Quatorze lieux à l'étranger ont reçu des expositions du Mémorial. Aux États-Unis, *Filming the camp: John Ford, Samuel Fuller, George Stevens, from Hollywood to Nuremberg* a été exposée du 27 août 2017 au 30 avril 2018 à Los Angeles et du 16 février au 3 août 2017 à Dallas ; *Hélène Berr, a Stolen Life*

du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2017 à Reno ; *Genocides of the 20th Century* du 24 janvier au 27 avril 2017 à Scottsdale, et du 19 décembre 2017 au 25 avril 2018 à Davie. En Italie, l'exposition *La Shoah in Europa* a été accueillie du 21 janvier au 5 février 2017 à Mondovi ; l'exposition *I genocidi del XX secolo* à Pesaro du 20 janvier au 25 février 2017, à Corvara in Val Badia du 18 au 28 août 2017, et à Settimo Torinese du 13 novembre au 1<sup>er</sup>

décembre 2017. *Sport, Sportivi e Giochi Olimpici nell'Europa in guerra (1936-1948)* a été proposée du 20 janvier au 18 février 2017 à Carnate, du 20 février au 20 mars 2017 à Sassuolo, du 18 mai au 28 juillet 2017 à Rome et du 30 octobre au 10 novembre 2017 à Montecchio Maggiore. Par ailleurs, l'exposition *Auschwitz-Birkenau* a été présentée à la Commission européenne de Bruxelles du 30 janvier au 16 février 2017.



Le directeur des Archives du Maroc Jamaâ Baida et le directeur du Mémorial de la Shoah Jacques Fredj lors de la remise des archives à Rabat le 16 novembre 2017.  
© Archives du Maroc.

*Le jeudi 16 novembre 2017 à Rabat, une délégation française a remis aux Archives du Maroc des copies de fonds de la mémoire judéo-marocaine. En présence de la ministre de la Culture Françoise Nyssen et de la ministre chargée des Affaires européennes Nathalie Loiseau, le Mémorial de la Shoah a ainsi déposé 373 photographies*

*issues de multiples sources : cartes postales Judaïca évoquant la vie juive au Maroc à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, photos privées de familles juives marocaines, photos de presse et fonds photographiques d'organisations juives marocaines, comme le mouvement de jeunesse des Éclaireurs israélites de France ou l'OSE. Le Mémorial a*

*également remis une copie de ses archives documentaires relatives à la situation des Juifs au Maroc pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce fonds représente 1048 documents issus de différentes collections : collections géographiques du Maroc, fonds du commissariat général aux questions juives, fonds Maurice Vanikoff.*

## Les coopérations transnationales

Les coopérations transnationales ont rassemblé en 2017 les opérateurs publics macédoniens et grecs afin d'engager un dialogue prenant la Shoah comme point de départ. La formation à Thessalonique a réuni pour la première fois des personnels éducatifs (40 participants) des deux pays pendant trois jours, du 19 au 21 octobre 2017. Il s'agissait d'une première dans l'histoire de leurs relations bilatérales.

Le dialogue entre la Bulgarie et la Macédoine est tout aussi complexe. Pour autant, les ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation de ces États se sont résolument engagés dans une coopération initiée par le Mémorial de la Shoah qui entend assumer son rôle

de médiateur mémoriel, en proposant un rapprochement des narrations nationales à la lumière des travaux de l'historiographie récente et en suscitant des réflexions communes autour des grands défis éducatifs actuels. 40 enseignants macédoniens et bulgares ont donc échangé autour de ce qui les divise et de ce qui les rassemble du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre 2017. Enfin, le projet ex-Yougoslavie a tenu sa troisième édition à Sarajevo du 25 au 28 avril 2017 (60 enseignants de Macédoine, Bosnie, Croatie et Serbie).

## Coopération universitaire et AEFÉ

L'université de Vilnius et le Mémorial de la Shoah se sont associés en 2017 afin de doter les étudiants du département des connaissances nécessaires à

l'enseignement comparé de l'histoire des génocides. Une première action avec l'expertise d'historiens lituaniens, français et allemands a eu lieu en septembre, l'objectif étant d'accompagner cet établissement dans sa politique de formation sur les cinq prochaines années. Des initiatives similaires sont prévues en 2018 auprès des universités de Bucarest, Sarajevo, Lisbonne et Milan.

Le partenariat avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) se poursuit. La zone Europe centrale et orientale a bénéficié d'un stage centré sur le programme d'histoire relatif à la Shoah, aux génocides et aux atrocités de masse. Il sera également proposé aux zones d'Amérique du Sud, du Maghreb-Machrek et Europe du Sud-Est pour l'année à venir.

## Deux priorités du Mémorial

### La Serbie

L'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA) a sollicité l'expertise du Mémorial quant au projet de musée à Staro Sajmiste, en Serbie. Cet engagement de six mois en tant qu'observateur auprès de la Commission nationale s'inscrit dans une démarche de conseil plus large, le Mémorial étant également sollicité pour accompagner l'actualisation de l'exposition permanente du centre de mise à mort de Jasenovac (Croatie). Toujours en Serbie, le ministère de l'Éducation nationale a proposé un séminaire commun dans la ville de Nis pour 40 professeurs serbes.



L'atelier de recherche dans le cadre du projet EHRI a réuni à l'université de Trieste 12 participants issus de Croatie, Bosnie-Herzégovine, Israël, Italie, Autriche, Allemagne, Danemark et Grèce.  
© DR.



Mario Venezia, président de la Fondation-Musée de la Shoah de Rome, lors de l'inauguration à Rome de l'exposition *Sport, Sportivi e Giochi Olimpici nell'Europa in guerra (1936-1948)* le 18 mai 2017.  
© Sebastian David Bonacchi.

### L'Italie

Plus de 500 enseignants italiens ont été formés en Italie, mais aussi à Berlin et Paris (université d'été) par le Mémorial et près de 700 personnes ont assisté au cycle de conférences dans la péninsule en 2017. De nombreux partenariats ont été développés avec l'Assemblée législative de la région Émilie-Romagne ou encore le ministère italien de l'Instruction. La Fondation-Musée de la Shoah de Rome

a également accueilli l'exposition *Sport, Sportivi e Giochi Olimpici nell'Europa in guerra (1936-1948)*. Les expositions itinérantes, dont *I genocidi del XX secolo* et *La Shoah in Europa*, ont réuni près de 10 000 visiteurs, soit un doublement de la fréquentation par rapport à 2016. L'antenne italienne du Mémorial, animée par Laura Fontana, a également organisé à Trieste un atelier de recherche européen dans le cadre du projet European Holocaust Research Infrastructure (EHRI).

## Conventions et coopération

Le ministère de l'Éducation nationale du Portugal et le Mémorial de la Shoah ont conclu un accord-cadre, signé à Lisbonne le 19 septembre 2017. Il officialise la coopération initiée entre les deux institutions depuis trois ans et prévoit un soutien renforcé des projets des autorités éducatives en 2018 en matière d'enseignement de la Shoah

(deux opérations programmées). Cette convention renforce l'engagement du Mémorial au Portugal, déjà acté par les relations privilégiées entretenues avec l'association locale Memoshoá.

Le programme « Europe pour les citoyens » de la Commission européenne a accordé en 2017 un soutien spécifique important pour les opérations transnationales. Le ministère allemand des Affaires étrangères a

pour sa part renouvelé son appui aux actions internationales du Mémorial, notamment pour les initiatives touchant les Balkans. La Claims Conference est également fortement engagée. Ces trois partenaires constituent l'ossature indispensable au développement des actions du Mémorial en Europe. Le réseau des Instituts français est par ailleurs étroitement associé dans la préparation et la réalisation des différentes manifestations.



Eulália Alexandre, représentant la direction générale de l'enseignement, João Costa, secrétaire d'État à l'Éducation, et Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, à l'Escola Secundária Rainha Dona Leonor, Lisbonne, lors de la signature, le 19 septembre 2017, d'un accord-cadre de partenariat entre le ministère portugais de l'Éducation et le Mémorial. © Mémorial de la Shoah.



# Le Mémorial de la Shoah de Drancy



Une classe de CM1-CM2 assiste à l'atelier « L'enfant aux deux noms »  
au Mémorial de la Shoah de Drancy, juin 2017.

© Mémorial de la Shoah / Photo : Florence Brochoire.

# 28 305

visiteurs

# 359

groupes scolaires  
à Drancy

*Dans le cadre du cinquième anniversaire du Mémorial de la Shoah de Drancy, une programmation exceptionnelle a été proposée lors des Journées européennes du patrimoine et une campagne institutionnelle a été lancée en septembre autour de l'accroche « Paris-Drancy, 12 km, camp de Drancy-camp d'Auschwitz 1 220 km ».*



Vue de l'exposition *Drancy, au seuil de l'enfer, Dessins de Georges Horan-Koiransky*.  
© Mémorial de la Shoah.

## Exposition temporaire

### Drancy, au seuil de l'enfer. Dessins de Georges Horan-Koiransky

17 septembre 2017 – 15 avril 2018

Georges Horan-Koiransky est un témoin particulier de l'internement dans le camp de Drancy, le plus important camp de transit des Juifs de France avant leur déportation vers les camps de l'est de l'Europe. Dans son recueil d'estampes intitulé *Le Camp de Drancy, seuil de l'enfer juif* publié en 1947 et jamais réédité, il relate en dessins les scènes auxquelles il a assisté lors de son propre internement en 1942 et 1943. Cependant,

jusqu'à très récemment, on ignorait quasiment tout de l'auteur, protégé par son pseudonyme.

Le commissariat de cette exposition a été confié à Benoît Pouvreau, historien, service du patrimoine culturel du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, et Karen Taieb, responsable des archives, Mémorial de la Shoah.

#### Partenaire institutionnel :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

#### Partenaires médias :

Toute l'Histoire, France Télévisions, *Le Parisien 93*

#### Campagne promotionnelle :

500 marques-pages

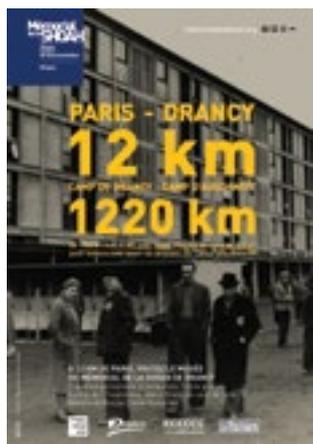
Dépliant promotionnel (6 000 ex.)

Visibilité dans la presse : 15 mentions et articles

## Le centre de documentation

Sur place, le public individuel et scolaire peut consulter au centre de documentation des ouvrages et des reproductions numérisées sur l'histoire du camp de Drancy. À ce jour, le centre de documentation dispose de 2 558 livres et 1 085 revues et d'un catalogue inventaire de

3 877 ouvrages et documents inscrits. Parmi les thématiques des ouvrages qui ont rejoint le fonds de Drancy en 2017 figurent les camps d'internement en France, le système concentrationnaire à travers l'Europe, ou encore les autres génocides du XX<sup>e</sup> siècle.



Plan de communication plurimédia pendant la semaine du 12 septembre autour de l'accroche « Paris-Drancy, 12 km, camp de Drancy-camp d'Auschwitz 1 220 km »

#### Partenaires médias

France Télévisions, *Le Parisien 93*

#### Spots radio

49 diffusions sur Europe 1

#### Campagne promotionnelle

2 100 avants-de-bus

38 faces de 2 m<sup>2</sup> dans les gares locales

100 faces mâts Decaux dans Paris

Bande-annonce relayée sur les réseaux sociaux

Achat digital sur France Télévisions

Stéphane Troussel, président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, et Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, lors de la signature du partenariat avec le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis le 3 octobre 2017.

© Mémorial de la Shoah.



## Les activités

### Pour les individuels

Lors des Journées européennes du patrimoine le 17 septembre, le public a été convié à venir découvrir l'exposition *Drancy, au seuil de l'enfer* et à suivre trois visites guidées thématiques portant sur le camp de Drancy, l'exposition temporaire ou encore sur le sort des enfants. Le 15 octobre 2017, une manifestation couplant une visite guidée et une rencontre en présence du commissaire de l'exposition Benoît Pouvreau a été organisée.

Par ailleurs, le Mémorial de Drancy propose chaque dimanche une visite gratuite de l'institution et de l'ancien camp d'internement. Cette année 48 visites ont été menées. Des audioguides pour découvrir l'exposition permanente ont également été distribués (1 002). Enfin, 503 personnes ont utilisé la navette gratuite Paris-Drancy (contre 346 en 2016).

### Pour le public scolaire

359 groupes (contre 335 en 2016) ont été accueillis au Mémorial de la Shoah à Drancy, soit 8 000 personnes. Ils ont suivi une visite guidée (88 % d'entre

eux) ou assisté à un atelier (12 %). La moitié des groupes qui se sont déplacés à Drancy venaient d'Île-de-France.

Dans le cadre du partenariat avec la Seine-Saint-Denis, deux parcours de mémoire ont été proposés gratuitement aux collégiens du département 93 : le premier, intitulé « Histoire des Juifs internés et déportés », comprenant la visite du site de l'ancien camp, de l'exposition du Mémorial de la Shoah de Drancy et de la gare de déportation de Bobigny, le second, « Histoire des Juifs en Seine-Saint-Denis », explorant la vie des Juifs dans le département de la Seine-Saint-Denis pendant la Seconde Guerre mondiale, avec notamment la découverte de la synagogue de Drancy.

### Pour les enseignants

Le 4 octobre 2017 s'est déroulée une visite-découverte destinée aux enseignants de la Seine-Saint-Denis pour qu'ils puissent découvrir le Mémorial de la Shoah de Drancy, la gare de Bobigny et les activités proposées. Tout au long de l'année, le Mémorial a par ailleurs organisé des formations sur demande et des visites, notamment dans le cadre de l'université d'été parisienne.

## Les visites officielles

Depuis son ouverture, le Mémorial de la Shoah de Drancy a reçu de nombreuses personnalités. Le 3 octobre 2017, le Mémorial de Drancy a reçu la visite du président du conseil départemental du 93, Stéphane Troussel, et de la maire de Drancy, Aude Lagarde. Cette rencontre a été l'occasion de la signature d'une convention entre le Mémorial de la Shoah et le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour la mise en place de nombreuses actions au profit des élèves et des enseignants du département. Parmi celles-ci, des séances de formation pour les professeurs, l'accueil de collégiens durant une demi-journée au sein du Mémorial de Drancy, des parcours de Mémoire en Seine-Saint-Denis et la mise à disposition de supports de médiation sur la Shoah, les génocides et le totalitarisme.

Pierre Gattaz, président du Medef, et Pierre-André Durand, préfet du département 93, sont également venus visiter le Mémorial de Drancy.

# Les soutiens du Mémorial

*De nombreuses personnes et institutions soutiennent le Mémorial dans sa mission, en apportant leur savoir-faire, leur expertise, leur temps ou encore leur aide financière. Qu'elles en soient toutes vivement remerciées.*

## Les soutiens financiers

Le Mémorial bénéficie du soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, la Mairie de Paris, le conseil régional d'Île-de-France, la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, ministère de la Culture<sup>1</sup>, les Archives nationales, le ministère de l'Éducation nationale<sup>2</sup>, le ministère des Armées - Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)<sup>3</sup>, la Fondation Rothschild, la Fondation Edmond J. Safra, la Claims Conference, le programme « Europe pour les citoyens », la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, le fonds 11 janvier et la SNCF, principale entreprise partenaire.

## Les donateurs

Chaque année, des milliers de particuliers soutiennent le Mémorial par leurs dons.

## Les témoins

Des témoins partagent inlassablement leur expérience de cette tragique période de

l'histoire, que ce soit par des interventions au Mémorial ou lors des voyages à Auschwitz, renforçant ainsi le message transmis aux nouvelles générations.

## Les conseils et les commissions

### Le conseil d'administration

#### Membres de droit

Ministère de l'Intérieur, ministère de l'Éducation nationale, ministère des Armées - DPMA, conseil régional d'Île-de-France, Mairie de Paris.

#### Membres fondateurs

*La Fondation pour la Mémoire de la Shoah représentée par :*

Philippe Allouche, Serge Klarsfeld.

*Le Mémorial de la Shoah représenté par :*

Éric de Rothschild, Simone Veil (décédée le 30 juin 2017).

*Personnalités :*

Robert Badinter, François Heilbronn,

Guillaume Pepy, Hubert Cain.

*Association des amis du Mémorial*

*représentée par :*

Théo Hoffenberg, Ivan Levi.

## Le conseil scientifique

Jean-Pierre Azéma, Annette Becker, Michèle Cointet, Danielle Delmaire, Anne Grynberg, Katy Hazan, André Kaspi, Serge Klarsfeld, Monique Leblois-Péchon, Denis Peschanski, Renée Poznanski, Henry Rouso, Yves Ternon.

## La commission d'orientation pédagogique

Rachid Azzouz, Daniel Bensimhon, Henri Borlant, Marie-Jeanne Borretti, Cyril Canet, Xavier Chiron, Ida Grinspan, Jacques Milesi, Catherine Ruchmann, Alice Tajchman, Hubert Tison.

## Les commissions liées à la Revue d'histoire de la Shoah

### Rédacteur en chef

Georges Bensoussan.

### Comité de rédaction

Annette Becker, Emmanuel Debono, Danielle Delmaire, Juliette Denis, Hélène Dumas, Laura Fontana, Katy Hazan, Édouard Husson, Audrey Kichelewski, Joël Kotek, Claire Mouradian, Richard Prasquier, Yves Ternon, Fabien Théofilakis, Michel Zaoui.

### Correspondants étrangers

Gerhard Botz (Autriche), Raphaël Gross (Royaume-Uni), Dienne Hondius (Pays-Bas), Michaël R. Marrus (Canada), Dan Michman (Israël), Jacques Picard (Suisse), Franciszek Piper (Pologne), Dieter Pohl (Allemagne), Mark Roseman (États-Unis).

### Comité scientifique de la Revue

Robert Badinter (France), Yehuda Bauer (Israël), Roland Goetschel (France), Eberhard Jäckel (Allemagne), Lucien Lazare (Israël), Michaël R. Marrus (Canada), Robert O. Paxton (États-Unis), Simon Schwarzfuchs (Israël), Zeev Sternhell (Israël), Bernard Wasserstein (Royaume-Uni), Nathan Weinstock (Belgique).

1. Anciennement ministère de la Culture et de la Communication jusqu'en mai 2017.

2. Anciennement ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche jusqu'en mai 2017.

3. Anciennement ministère de la Défense - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives [DMPA] jusqu'en mai 2017.

## Les partenariats du Mémorial

### Fondation pour la Mémoire de la Shoah

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah a été créée en 2000. Sa dotation provient de la restitution par l'État et les établissements financiers français des fonds en déshérence issus de la spoliation des Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale. Avec les produits financiers de sa dotation, la Fondation subventionne le Mémorial de la Shoah et soutient de nombreux projets (près de 4 000 depuis sa création). Elle intervient dans six domaines : la recherche historique, l'enseignement, la transmission de la mémoire, la solidarité envers les survivants de la Shoah, la culture juive et la lutte contre l'antisémitisme. La Fondation est le principal soutien du Mémorial de la Shoah pour l'ensemble de ses activités. Elle est notamment à l'initiative de la construction du Mémorial de la Shoah à Drancy et le finance en totalité.

### Mairie de Paris

Depuis 2002 les actions du Mémorial de la Shoah bénéficient du soutien de la Ville de Paris. En mai 2017, une convention triennale a été signée afin de lancer une démarche novatrice de projets éducatifs (visites, ateliers, expositions...) dans les écoles, collèges et centres de loisirs parisiens autour de l'histoire et de la mémoire de la Shoah et plus largement sur les thèmes de l'antisémitisme, du racisme, des discours de haine et de propagande.

### Région Île-de-France

Dans le cadre du partenariat avec la région Île-de-France, de nombreuses activités pédagogiques sont mises en place, telles que des parcours de mémoire, des visites guidées, des voyages d'études à Auschwitz destinés aux élèves du secondaire de la région, ou encore la création et la circulation d'expositions itinérantes.

### Les conventions avec les départements et les régions

Depuis 2016, le département de la Seine-Saint-Denis soutient les actions destinées

aux scolaires et aux enseignants au Mémorial de la Shoah de Drancy et le département des Alpes-Maritimes la mise en place d'ateliers hors les murs. Par ailleurs, les régions Grand Est, Normandie, Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie encouragent l'organisation de voyages à Auschwitz.

### Programme « Europe pour les citoyens »

Depuis 2014, le Mémorial de la Shoah bénéficie d'une subvention de fonctionnement pluriannuelle de la part du programme de la Commission européenne « Europe pour les citoyens » qui finance des projets œuvrant au travail de mémoire, à la connaissance réciproque des citoyens européens et à leur rapprochement de l'Union européenne. En 2017, le Mémorial a également reçu une subvention spécifique pour ses activités à l'international.

### Ministère de l'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale est l'un des principaux partenaires du Mémorial de la Shoah. Dans la continuité des conventions signées en 2011 avec le ministère, et avec différentes académies depuis 2012, pour favoriser la mise en place d'actions de formations destinées aux enseignants et d'ateliers pédagogiques pour les élèves, le Mémorial a signé en 2017 de nombreux partenariats avec des académies. Le 24 janvier a été signée une convention avec l'académie de Nice, le 23 février avec l'académie de Montpellier, le 31 mars avec l'académie de Clermont-Ferrand, le 27 avril avec l'académie de Toulouse et les mutuelles partenaires, le 29 juin avec l'académie de Bordeaux, le 13 septembre avec la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur (académies de Nice et d'Aix-Marseille) et le 12 octobre avec l'académie de Poitiers.

### Ministère des Armées

Le ministère des Armées, à travers l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac-VG) et la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA), s'implique aux côtés du Mémorial de la Shoah depuis 2010, notamment dans le cadre des commémorations. Le 26 janvier

2017, une convention de partenariat a été signée avec le ministère pour soutenir le Mémorial dans la préservation des lieux de mémoire, la transmission de l'histoire, la formation des enseignants et la conservation des archives.

### Ministère de la Culture

En mai 2016, le ministère de la Culture avait procédé à l'installation pour une durée de trois ans d'un nouveau Conseil supérieur des archives, composé de personnalités qualifiées, dont le directeur du Mémorial de la Shoah, chargé de conseiller la ministre sur les questions liées aux archives publiques et privées. Le 18 janvier 2017, le ministère a renforcé sa coopération avec le Mémorial sur toute la partie archives et muséale par la signature d'une convention.

### Fondation Edmond J. Safra

Les activités pédagogiques du Mémorial de la Shoah sont proposées par l'Institut pédagogique Edmond J. Safra dans le cadre d'un partenariat signé le 25 avril 2010 pour une durée de sept ans.

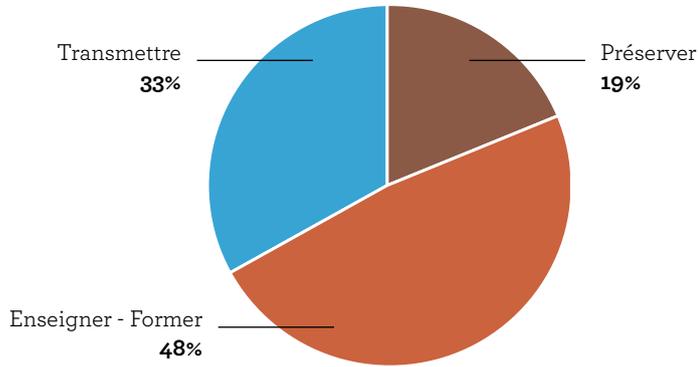
### Claims Conference

La Claims Conference soutient les actions du Mémorial de la Shoah à l'international ainsi que la recherche, le classement, la numérisation et le catalogage de documents concernant la Shoah au centre de documentation du Mémorial.

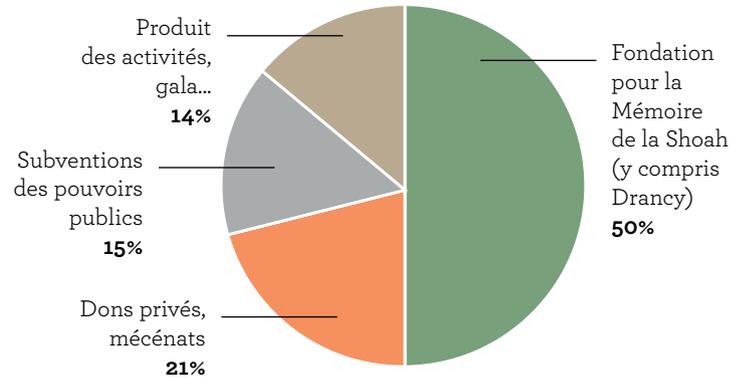
### SNCF, principale entreprise partenaire

Depuis 2010, un partenariat a été signé entre la SNCF et le Mémorial de la Shoah. Il engage, d'une part, la SNCF aux côtés du Mémorial de la Shoah dans le développement de ses activités pédagogiques, et d'autre part, le Mémorial dans son expertise sur l'histoire de la SNCF au cours de la Seconde Guerre mondiale. De plus, le 16 mai 2017, la SNCF s'est engagée à travers la signature d'une convention à restaurer d'ici deux ans les bâtiments de l'ancienne gare de Pithiviers, d'où ont été déportés de nombreux Juifs, afin d'accueillir des espaces à vocation pédagogique.

# Budget de fonctionnement



**Dépenses : 15 927 K€**



**Recettes : 15 927 K€**

Rapport d'activité  
(Mémorial de la Shoah. Brochure imprimée)  
N° ISSN 2607-4745  
(Mémorial de la Shoah. En ligne)  
N° ISSN 2609-3030  
Dépôt légal : août 2018  
Achévé d'imprimer en France en août 2018  
par l'imprimerie Stipa 8 rue des Lilas  
93189 Montreuil Cedex

Directeur de la publication : Jacques Fredj  
Responsable éditoriale : Iris Delaunay  
Graphisme : Valérie Salerno

Publication gratuite

© Mémorial de la Shoah, Paris, 2018  
Mémorial de la Shoah  
Fondation reconnue d'utilité publique  
Président du Mémorial de la Shoah : Éric de Rothschild  
Siren 784 243 784  
17 rue Geoffroy l'Asnier / 75004 Paris  
contact@memorialdelashoah.org  
www.memorialdelashoah.org

Couverture : Peinture : Enki Bilal. © Mémorial de la Shoah.



# POUR NE JAMAIS LES OUBLIER...

FAIRE UN LEGS AU MÉMORIAL,  
C'EST CONTRIBUER À  
PRÉSERVER ET À TRANSMETTRE  
L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE  
DE LA SHOAH.

## ENSEIGNER L'HISTOIRE DE LA SHOAH AUX JEUNES GÉNÉRATIONS EST UNE PRIORITÉ.

Chaque année, le Mémorial de la Shoah accueille à Paris et à Drancy 60 000 jeunes et leur enseigne les conséquences de l'antisémitisme et du racisme à travers l'histoire de la Shoah. En faisant un legs au Mémorial, vous transmettez plus qu'un patrimoine. Pour plus d'informations : <https://don.memorialdelashoah.org>

Pour tous renseignements :

Jacques Etyngier

tél. : 01 53 01 17 22

mail : [jacques.etyingier@memorialdelashoah.org](mailto:jacques.etyingier@memorialdelashoah.org)



FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le Mémorial de la Shoah est habilité à recevoir des legs en exonération totale de droits de succession.

17, rue Geoffroy l'Ausier - 75004 PARIS

**Rapport d'activité.**

**(Mémorial de la Shoah. Brochure imprimée)**

N° ISSN 2607-4745

**(Mémorial de la Shoah. En ligne)**

N° ISSN 2609-3030

**Mémorial de la Shoah**

Fondation reconnue d'utilité publique

Siren 784 243 784

17, rue Geoffroy l'Asnier

75004 Paris

Tél. : 01 42 77 44 72

Fax : 01 53 01 17 44

[contact@memorialdelashoah.org](mailto:contact@memorialdelashoah.org)

[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

